



ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 21 février 2014 à 20 h 30
Au 1000 clubs de Pleyber-Christ

Ouverture par Alain MARTIN :

La feuille d'émarginement faisant apparaître que nous sommes 19 présents ou représentés sur les 19 membres habilités à délibérer valablement, le quorum est atteint et nous pouvons commencer.

Nous évoquerons donc ce soir nos 12 mois d'activité en 2013.

Je vous rappelle l'ordre du jour auquel nous allons devoir nous tenir.

- 1) Tout d'abord, nous jetterons un regard sur les comptes et vous demanderons si vous acceptez de nous donner quitus de notre gestion.
- 2) Puis nous vous présenterons le rapport d'activités 2013.
- 3) Suivront le rapport moral et les projets.
- 4) Puis nous renouvellerons le tiers sortant du C.A.

Cette année, les sortants ne seront pas tirés au sort puisque leur désignation est mécanique.

Sont automatiquement sortants les membres qui n'avaient pas été désignés par le sort l'an dernier.

Toutes les résolutions seront mises aux voix et prises à main levée, sauf contestation particulière. Auquel cas, nous pourrions avoir recours au vote à bulletins secrets.

LUCIEN ROHOU étant désigné comme secrétaire de séance, nous passons immédiatement aux résultats financiers 2013.

Ces derniers laissent apparaître un résultat d'exercice légèrement déficitaire, de l'ordre de 500,00 €.

Résultat principalement lié à des dépenses différées de 2012, réglées en 2013.

Compte tenu de la situation bancaire, (compte et livret) et des recettes récentes réalisées sur 2014, ce résultat d'exercice n'affecte en rien l'avenir de l'association.

Principales conclusions de ce bilan par Alain Martin :

Le support mémoire vidéo est souvent (mais pas toujours) un bon générateur de recettes alors que le support papier risque de nous coûter de l'argent à terme.

Simple constat, puisque les deux doivent cohabiter durablement, mais nous devons rester attentifs aux risques de pertes sur l'ECHO. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: entre la fabrication et l'affranchissement nous ne couvrons pas avec les recettes. Heureusement, la ligne publicité / partenaires nous sauve la mise, mais tout juste.

ATTENTION donc en 2014: certes, la TVA culturelle à 5,5 % nous fait gagner 14 points par rapport à l'ancienne TVA à 19,6 %. Mais nous devons continuer à paraître 4 fois, ce qui risque de gonfler les postes fabrication et affranchissement. Il va donc falloir jouer serré et rechercher de nouveaux partenaires à l'année si nous voulons conserver notre publication dans sa configuration actuelle, celle qui plait.

Finalement, nous sommes victimes de notre succès. Il faut en effet savoir que nous faisons actuellement (Pierre Tiburce va nous en parler) de nombreux nouveaux abonnés. Mais chaque nouvel abonné postalisé nous coûte de l'argent. De plus, l'abonné ne paie que 10,00 € pour 4 N°, au lieu de 12,00 par an, en vente au numéro. D'où l'intérêt de la vente en dépôts, mais elle est difficile à cerner et à prévoir. Nous devons donc renforcer notre recherche de partenaires et (peut-être) modifier notre prix de vente.

Il est envisageable (et envisagé) d'augmenter un prix de vente qui n'a pas changé depuis 10 ans pour passer de 3 à 4,00 € le N° acheté isolément et de 10 à 12, voire à 14,00 € l'abonnement à l'année. Le Conseil d'Administration se penchera sur cette délicate question lors de sa prochaine réunion et la décision sera soumise à l'assemblée plénière de mars.

Bien sûr, nous pouvons faire face à une difficulté passagère avec notre trésorerie actuelle. Nous ne sommes pas au bord du dépôt de bilan. Notre patrimoine matériel est plus que satisfaisant. A l'avoir en banque, assez confortable, il convient en effet de rajouter la valeur résiduelle du matériel dans lequel nous avons investi depuis 3 ans. Ainsi que la valeur d'un stock matériel consommable utilisable sur de prochaines opérations, notamment des DVD et des boîtiers. Soit un peu plus de 2 200,00 € que nous n'aurons pas à dépenser. Mais ne laissons pas notre publication grignoter nos finances.

De plus, il ne faut pas oublier tous **les éléments d'actif dont nous sommes détenteurs:**

1) **en pleine propriété**

Ils sont actuellement remisés, en attendant mieux, dans les locaux du Pors-Ruz: collections d'ouvrages à vendre (Histoire de papiers, croix et calvaires, collections d'Echos du Pors-Ruz ...) semoir à grains, divers matériels d'exposition, archives en tous genres que notre documentaliste a répertoriés ...

Nous avons également en propre nos films sur les Années 50, puisque c'est nous qui avons apporté une valeur ajoutée aux documents d'origine. Et bien entendu les films qui sont de notre création: Les nouvelles «actus pleybériennes», La Foire du Cloître, le Combat des Trente, le pardon de St-Barnabé, l'Usine en miettes, la vie de Jean Bourlès, la foire de Commana, le moto-cross à Pleyber, le tunnel de la gare ...)

Nous sommes également propriétaires d'une pile à maillets.

Nous avons aussi récupéré le matériel de l'ancien labo photo de l'ASC, voué à la déchetterie!

2) Parallèlement à ces biens que nous détenons en PLEINE PROPRIETE, nous sommes également détenteurs de biens **EN ERRANCE et SANS STATUT bien défini:**

Si l'on voulait faire du juridisme, ils sont notre propriété au sens du Code Civil qui stipule que, en fait de meubles, la **possession «vaut titre»** de propriété (à l'inverse des immeubles, pour lesquels un titre est nécessaire). A charge pour ceux qui contesteraient cette propriété d'en apporter la preuve.

Jusqu'à nouvel ordre et dans l'intérêt des biens en question, nous nous considérons donc comme propriétaires. Et nous nous comportons comme tels.

Il s'agit de :

- Divers panneaux de signalétique et matériels de bureau que nous avons «rescapés» de la friche SVG avant (et pendant!..) le passage des démolisseurs. Nous avons mis en lieu sûr de petits objets qui témoignent du passé économique de la commune. Ils appartiennent à notre MEMOIRE.

- Un métier à tisser, actuellement hébergé à l'ancien «patro» où nous avons stocké les vestiges de SVG: Pièces de camions, caisses, bouteilles etc

3) Enfin, nous sommes détenteurs de composantes du Patrimoine dont nous sommes **DEPOSITAIRES**

Ces biens, qui ont tous trait au travail de mémoire, proviennent de 3 sources:

- Les dépôts spontanés pour sauvegarde et conservation,
- Les dépôts conditionnels,
- Les dépôts sans condition spécifique.

On y trouve pèle mèle les originaux ou copies des films sur les années 50, des documents d'archives, photos, diapositives cassettes vidéo provenant du domicile de René Faujour, des films transmis par Mme Jean UGUEN sur les années 70, des vidéo-cassettes sur les courses cyclistes dans nos villages entre 1950 et 1975, quantité de photos qui nous arrivent et qui rejoindront pour une partie notre photothèque en ligne ...

Pour tous ces documents dont nous ne sommes que **dépositaires, donc protecteurs**, il va nous falloir:

- 1) Poursuivre la collecte afin d'éviter l'«effet poubelle».
- 2) Etablir des catalogues et un inventaire précis. Le travail est commencé.
- 3) Définir un mode de conservation physique lié à leur fragilité, variable selon leur nature, en un lieu qui reste à trouver.
- 4) Elaborer les règles d'extraction de ces documents par ceux qui souhaitent les utiliser. Ce sera la partie la plus complexe et aussi la plus juridique, qu'il faudra adapter à la fois aux souhaits des déposants et aux attentes des utilisateurs. L'objectif étant de les rendre disponibles tout en évitant une «grande fauche» à des fins commerciales. Notre ancienne section patrimoine de l'ASC a payé pour savoir qu'une photothèque peut être pillée, y compris de l'intérieur. C'est pour cette raison que notre photothèque en ligne est affectée d'un copyright et que l'accès aux documents est sécurisé. C'est dommage au nom de la libre disposition des documents. C'est plus sage lorsque l'on connaît les faiblesses du genre humain !..

Il va donc nous falloir créer une sorte de «**conservatoire du Patrimoine local**».

Le travail est commencé sur le papier. Il nous faut poursuivre dans un contexte très chargé.

Rapport d'activités par LUCIEN ROHOU, premier vice-président, en charge du secrétariat

«Passé»-cinéma»:

Nous avons donc constaté une bonne mobilisation et un public fidèle sur les images du passé. En revanche, moins d'enthousiasme pour les «Actus», dont le but n'a pas été bien compris. Nous voulons d'abord fixer des scènes, les mettre «en boîte», les conserver et les transmettre. Nous archivons le tout pour les générations à venir.

Pour le site Guével qui a fait l'objet d'un vrai film avec témoignages, «L'usine en miettes», la formule plaît.

Le tunnel de la gare, sous le titre «nous passerons tous sous le train» n'a pas connu le même enthousiasme. Parce que l'objectif n'a pas été bien compris: il s'agissait d'un proto qu'il convient d'améliorer. Il nous a surtout servi à «meubler» la célébration des 20 ans de l'ECHO.

Notre plus gros travail en 2013 aura été le film historique sur la foire de Commana, «Gwech'all e oa», commandité par le Comité du Tro Menez Are. Un travail, semble-t-il, apprécié puisque les mêmes organisateurs nous ont commandé un autre film pour leur édition 2014 à Pleyber. Le thème en sera les Moulins. Nous allons en parler plus avant.

Les sujets ne manquent donc pas. Nous recevons même d'autres demandes. Nous devons cependant nous cantonner dans des limites raisonnables, fixées par nos capacités de tournage et de montage. Mais aussi par nos disponibilités, car nous sommes encore présents ailleurs. Par exemple aux côtés de l'asso AFDQP pour l'expo sur le papier salle Anne de Bretagne, de la médiathèque pour la célébration du déclenchement de la guerre 14-18, d'universitaires travaillant sur la commune ou des Bistrots de l'Histoire qui ont ciblé Pleyber pour une prochaine journée-conférence à caractère économique en 2015.

L'avenir de l' «ECHO du Pors Ruz».

Et oui, l'ECHO du PORS RUZ reste, à travers les années, notre valeur sûre. Sans doute parce qu'il a su s'adapter et prendre le train des différentes évolutions technologiques, passant de l'analogique au numérique, du noir à la couleur, sans pour autant sacrifier à la qualité d'écriture et à la recherche de sujets «forts».

Notre diffusion ne cesse de croître, puisque nous avons dépassé les 250 exemplaires (soit plus de 1000 lecteurs) dont environ 80 sont expédiés par la Poste aux quatre coins de la France, à des pleybériens expatriés.

Le point avec Pierre Tiburce, 2^{ème} vice-président en charge des abonnements:

Nous enregistrons une nette progression en matière d'abonnements (2013-2014).

Nous sommes passés de 166 abonnements en 2012 à 180. Une croissance enregistrée de 9% environ. 180: c'est une quinzaine d'abonnements supplémentaires, en dépit des non-renouvellements d'abonnements le plus souvent liés à des décès ou à des départs en maison de retraite.

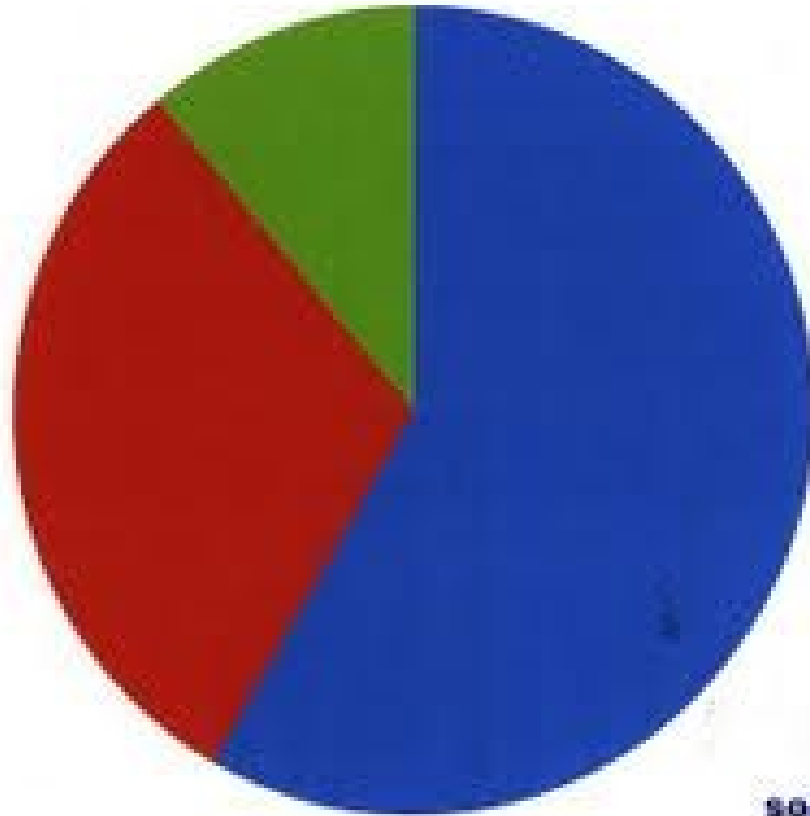
Cette légère progression nous paraît significative au regard de 10 années de stagnation.

Nous constatons donc un maintien linéaire de notre progression des abonnés durant ces deux dernières années.

Parallèlement, le nombre des ventes en dépôts augmente également, surtout depuis la création de nouveaux points de vente.

Environ 60 personnes préfèrent cette formule de la vente «au numéro» auprès de leur boulanger ou épicier. Chaque numéro est ainsi diffusé auprès de 240 à 260 acheteurs effectifs. Les tirages exceptionnels pouvant aller jusqu'à 300 exemplaires.

nbre = 180 - abonnés .



105 ■ Pleyber
55 ■ HRS Pleyber
20 ■ HORS 29

hrs pleyber + hrs 29 = 75

soit 75/180 = 42% hors de la commune

Avec un coefficient estimé de plus de 4 lecteurs par exemplaire, nous touchons donc aujourd'hui plus de 1000 lecteurs.

Les facteurs pouvant expliquer ce renouveau sont :

la qualité des articles (conclusion tirée de réactions de nos lecteurs)

les articles écrits en breton avec une traduction en français sur la même page

Les nouvelles technologies qui apportent de la crédibilité au support (numérique et internet).

Conclusion de Alain Martin:

Notre équilibre est donc fragile. Notre marge de manœuvre n'est constituée que par les apports publicitaires, de plus en plus difficiles à obtenir. Dans le même temps, ce support est la manifestation extérieure la plus évidente de notre spécificité et de notre indépendance. Il agace, il dérange parfois, cet ECHO qui flotte un peu comme un électron libre dans le paysage de la communication locale. Mais il est le reflet de nos particularismes, de notre identité.

Il est donc vital qu'il perdure.

RAPPORT MORAL et PROJETS.

Pour 3 années d'existence, nous n'avons pas à rougir. Nos effectifs sont stables (19 adhérents) et nous ne ferons pas une course aux «chiffres bidon». Pas de cartes de complaisance. Nos adhérents sont tous actifs.

Chacun s'investit selon ses affinités et sa disponibilité.

Parallèlement à cette vingtaine d'adhérents encartés, nous savons aussi pouvoir compter sur une dizaine de sympathisants disponibles chaque fois que nous faisons appel à eux.

Par ailleurs, nos sorties font apparaître un intérêt très marqué auprès de personnes (souvent des lecteurs de l'ECHO) fidèles à nos déplacements mais peu désireuses de participer à nos réunions qu'ils jugent «trop tardives».

Enfin, nos projections sont un révélateur assez fidèle de notre pouvoir de mobilisation autour des concepts de Patrimoine et de Mémoire.

Pour les mois qui viennent:

1) **Nous maintenons notre effort sur l'ECHO du PORS RUZ** qui constitue notre valeur sûre et pour lequel les sujets de qualité ne manquent pas. Bien entendu, nous conserverons chaque fois que possible la rubrique en breton assurée par notre ami Joseph Montfort qui signe sous le pseudo de «Job ar C'hellou mad». Nous maintenons la pression sur des sujets «forts», au besoin des sujets qui dérangent.

2) **La reprise de nos sorties.**

- Nous avons réalisé notre projet de visite d'arboretum de Huelgoat. Belle journée, même si elle nous a coûté un peu d'argent.

- Nous irons sans doute faire un petit tour du côté des trains miniatures de Monsieur Guerlesquin à Guimaec.

- Nous conservons sous le coude une visite du parc de Lesquiffiou ainsi qu'un projet avorté de rallye culturel cantonal.

Depuis, nous avons dégagé deux autres opportunités:

. Une visite des restes de Coatlosquet. Passionnant et ... pas très loin. M et Mme de Rodellec nous attendent avant l'été.

. Une visite du Musée de la marine à Brest.

Loïc DECAY, secrétaire adjoint, présente le petit montage élaboré en liaison avec la Marine:

Nous pourrions faire un déplacement pour 20,00 € par personne, repas compris, l'association prenant en charge une partie des 75,00 € de frais fixes.

Une date a été envisagée pour le 12 avril. A confirmer en réunion plénière.

3) **Notre activité «VIDEO-CINEMA-MEMOIRE».**

Suite logique de la vidéo-mémoire, la production de DVD à partir de nos réalisations constitue une belle source de financements. 2014 devrait confirmer le constat avec une commande du comité du Tro Menez Are qui fait étape cette année à Pleyber.

Le sujet est retenu: **LES MOULINS**. Vaste sujet.

Nous avons donc rencontré les responsables pour définir un PERIMETRE de TRAVAIL afin de ne pas nous disperser dans toutes les directions. Les contours sont établis et un groupe de travail a été constitué pour le suivi de l'opération. Constitué chez nous de Alain Martin, Lucien Rohou, Odile Emeillat-Furusawa, MF Le gall, E. Lammer.

Nous avons déjà filmé des moulins à Kerelcun en La Feuillée, Koadlosquet, le moulin à marée de Plouezoc'h. Nous avons en projet de nous déplacer à Kerouat et Lezerarien, et aux Eoliennes de Pleyber Christ.

Parallèlement, nous poursuivons nos efforts sur d'autres sujets:

Un film sur la foire de Huelgoat, un autre sur la passion des voitures anciennes (intégrant le rallye Mamm-goz de 2013), une vidéo sur Erill Laugier, une autre sur l'aménagement du site Guével, de nouvelles séquences pour enrichir le film «nous passerons tous sous le train»...

4) **Les bistrots de l'histoire.**

Créé à Saint Briec, ce mouvement est itinérant. Il pourrait réunir 200 personnes à Pleyber- Christ fin 2015. Avec Danièle Larhantec, Alain Martin a rencontré M. FENARD, l'animateur. Il souhaite qu'un groupe de travail «Triskell» puisse l'aider dans ses recherches. **Alain Martin, Jacky Quéau et Lucien Rohou** feront partie de cette équipe.

5) **Notre implication dans l'exposition du Fil sur le papier.**

Nous avons suivi les réunions préparatoires. Les permanences de week-end seront tenues par des volontaires. Edouard Lammer, Odile Emeillat et Lucien Rohou ont participé à toutes les réunions nécessaires à la mise en place de cette manifestation depuis 2011. Ils vont tenir des permanences de week-end à la salle des Expositions du 22 février au 16 mars. En semaine, le personnel d'AFDQ assure la surveillance.

6) **Notre participation à l'expo de la médiathèque sur la guerre 14.**

Elle sera double: une présentation de cartes postales familiales d'une part sans doute estampillée «Triskell» d'une part, une implication plus générale d'autre part dans la démarche qui se confondra avec le travail des bénévoles de la médiathèque intéressés par le sujet.

Le titre pourrait être: «**la famille Pouliquen-Bohic**». Une réunion familiale se tiendra en amont pour affiner le projet.

L'héritage de Jean François Pouliquen et de son épouse née Anne Marie Bohic est constitué par environ 200

cartes postales ayant servi à la correspondance pendant la guerre 14-18. C'est principalement un échange de nouvelles entre «E Letanant» et Anne Marie, mais aussi des frères et des cousins ou amis. Un premier film d'une durée de 9 mn a été présenté aux membres de l'association. Il sera enrichi et amélioré et pourra servir de support à l'exposition d'octobre prochain. Plusieurs cartes postales imprimées au format A5 pourront être présentées au public. Des commentaires seront ajoutés.

On ajouterait, soit en a parte, soit en intégré au travail général, des recherches effectuées sur le lieutenant Augustin de Boisanger, dont la famille a son berceau au château-manoir de Treuscoat et qui a fait un retour aux sources avec le rachat du domaine par Arnaud de Boisanger à M. Bergeron.

7) Une réponse à une attente d'un universitaire quimpérois qui effectue un travail sur H. NADER, l'industriel, l'homme politique, le résistant. Il voudrait élargir à SVG et au vin dans la région morlaisienne.

Voilà de quoi faire, sans parler des sujets qui peuvent intervenir au quotidien, comme notre volonté de réaliser en 2014 quelque chose sur la pomme de terre pour marquer **l'année Parmentier**. Ce ne sera peut-être pas un film musclé sur le sujet, ni une fête de la patate, mais nous ferons quelque chose.

Ouverture à toutes propositions.

Le vidéo-film du Tro Menez Are s'inscrit dans ce contexte plutôt serré.

Il est réalisable, mais à la condition de se définir un PERIMETRE, comme nous l'avons fait, et un cahier de route, un scénario et un plan de montage.

Il nous reste à recevoir une réponse des Amis des Moulins du Finistère et nous aurons nos contours mieux définis.

En résumé:

Nous sommes déjà présents sur trois vecteurs:

- L'écrit avec l'ECHO du PR. Nous maîtrisons plutôt bien pour des associatifs.
- L'INTERNET, avec notre site. Nous sommes quasiment indiscutables.
- La collecte et la conservation des éléments de la mémoire. Nous savons faire.

Reste le vecteur AUDIO-VISUEL pour lequel nous avons dépassé le stade de la simple expérimentation. Nous avons désormais quelques références. Nous avons nos idées et un assez bon matériel. Mais nous allons devoir encore investir pour tenter de faire mieux en matière de son et de lumière. Nous savons pouvoir, au besoin, compter sur d'éventuels concours extérieurs.

Renouvellement du TIERS SORTANT

Comme le précise l'art. 10 des statuts: ***L'association est administrée entre deux Assemblées Générales par le Conseil d'Administration comprenant six membres élus pour 2 ans par l'Assemblée Générale. Ces membres sont rééligibles. Le conseil étant renouvelé chaque année par moitié, les membres sortants pour le premier renouvellement seront désignés par le sort.***

Etaient déclarés sortants pour cet exercice:

1) Lucien Rohou 2) Louis Croguennec 3) François Pouliquen 4) Joseph Monfort

Les 4 sortants ont déclaré être à nouveau candidats à un poste au CA.

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, les quatre sortants sont reconduits dans leur mandat, à l'unanimité, par un vote à main levée.

Le président déclare la séance close à 22 h 30.